

N° 90

ost | Observatoire
Social
Tunisien
المرصد الاجتماعي التونسي
FORUM TUNISIEN POUR LES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

FTDES
FORUM TUNISIEN POUR LES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Rapport MARS 20 21

1138
Protestations

10
Suicides et tentatives
de suicide

338
Migrant(te)s

The March Issue **NOW** available in **English** inside

2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (la Nationale),
2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

TEL. : (+216) 71 325 129 FAX : (+216) 71 325 128

contact@ftdes.net www.ftdes.net

**FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG**

CCFD **TERRE
SOLIDAIRE**
Soyons les forces du changement

Introduction

Le calme relatif qui a régné dans les rues, les places, les espaces publics et les routes au cours du mois de Mars en comparaison aux deux mois précédents de l'année, ne s'est pas reflété dans le volume des mouvements de protestation ni dans le niveau des revendications et des protestations relevés par l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien du Forum Tunisien pour les Droits économiques et Sociaux. En termes de chiffres, on peut dire que le niveau des protestations est resté à peu près le même puisque le mois de Mars 2021 a enregistré 1138 mouvements de protestation contre 1235 manifestations au cours du mois de Février de cette même année.

Au cours de ce mois de Mars 2021, les revendications du droit au travail, des droits des travailleurs, du droit au développement, des problèmes d'infrastructure (transports et routes), sans oublier celles du dossier de la régularisation des situations professionnelles précaires, ont, une nouvelle fois, occupé le premier plan des mouvements de protestation observés.

Avec le mois de Mars, les agriculteurs ont continué à manifester afin de revendiquer les matériaux de fourrage et de semences en soulignant la nécessité de trouver de nouvelles solutions et de nouvelles visions pour la promotion de leurs produits pendant les pics de production.

Un nombre important de mouvements ont eu lieu dans les gouvernorats du Nord-Ouest et du Centre, ainsi que dans un certain nombre de villes de la côte tunisienne, rappelant aux autorités régionales et au gouvernement les demandes des agriculteurs.

Au cours du mois de Mars, les protestations des doctorants chômeurs et des titulaires de diplômes supérieurs sans emploi ont également été renouvelées et confrontées à des violences policières puisque les forces ont cherché à les disperser par l'usage de la force et des bombes lacrymogènes.

Le mois de Mars a été, également, témoin d'une série de protestations environnementales principalement liées aux décharges anarchiques, sans oublier celles qu'a vu le gouvernorat de Gabès sur une période de plus d'une semaine en relation avec l'incident d'explosion que l'une des usines de la zone industrielle a connue et ses conséquences nocives sur les habitants du gouvernorat. Cette vague de protestations a remis sur le devant leurs revendications passées de démantèlement des unités du Groupe Chimique Tunisien et de lancement du projet de zone industrielle respectueuse de l'environnement que le gouvernement leur a promis depuis 2017.

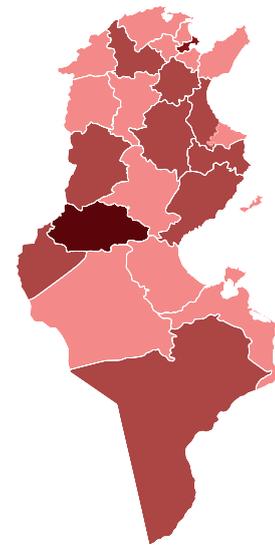
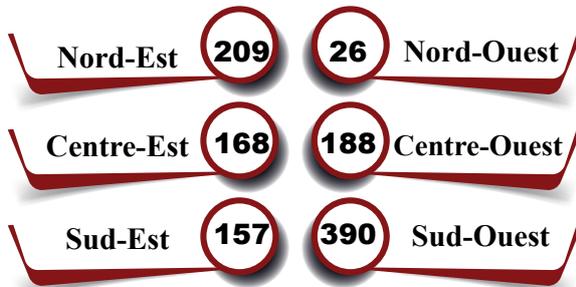
Les enseignants suppléants sous le ministère de l'Éducation ont manifesté dans divers gouvernorats de la République, exigeant leurs droits financiers retardés de plus de 7 mois au moment où leurs contrats prévoyaient un versement périodique et mensuel. Ces enseignants ont exigé que la décision d'affectation leur implication dans les décisions de recrutement du ministère de l'Éducation.

La fin du mois a également été marquée un retour au mouvement dans le gouvernorat de Tataouine et une reprise de la contestation de la jeunesse d'El Camour 2. Cette fois, les mouvements ont été témoins d'affrontements entre les acteurs sociaux et les forces sécuritaires avec usage de violence visant le siège du gouvernorat et le siège de Radio Tataouine.

Les manifestations de Mars

D'une manière générale, le mois de Mars 2021 a maintenu la même répartition de la protestation sociale que celle du mois précédent. La région du Sud-Ouest a connu à nouveau le plus grand nombre de protestations et selon les chiffres de l'Observatoire Social Tunisien, 390 mouvements de protestation ont été enregistrés, ce qui représente environ un quart du nombre total de mouvements que le mois a connus. La région du Nord-Est a enregistré avec 209 mouvements de protestation, la région du Centre-Ouest a connu 188 manifestations, la région du Centre-Est a été le théâtre de 168 manifestations, la région du Sud-Est a compté 157 manifestations et la région du Nord-Ouest 26 protestations.

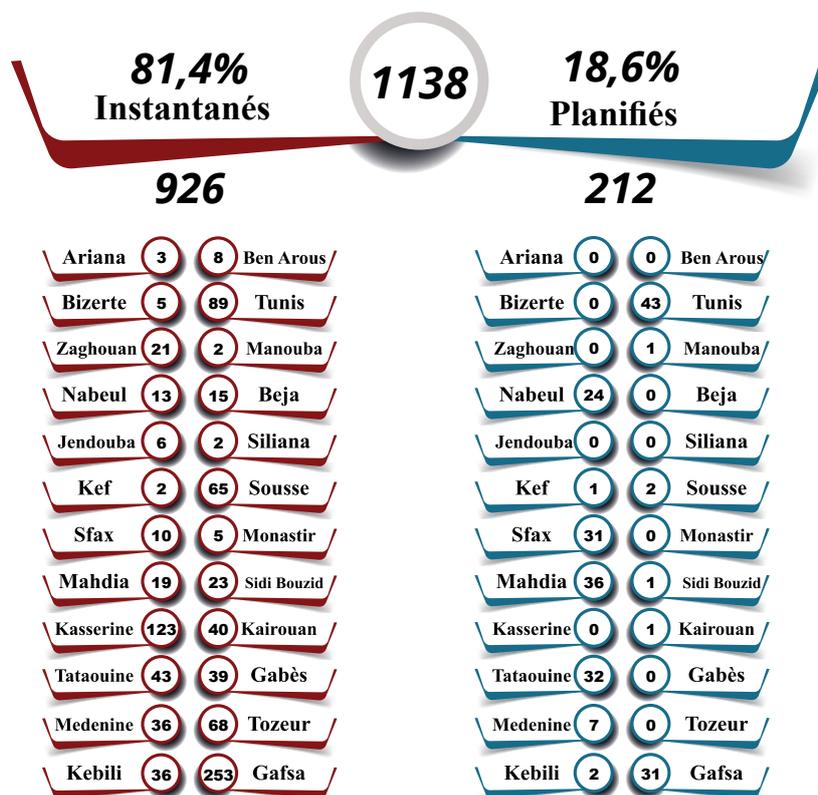
MARS 2020 223
MARS 2021 1138



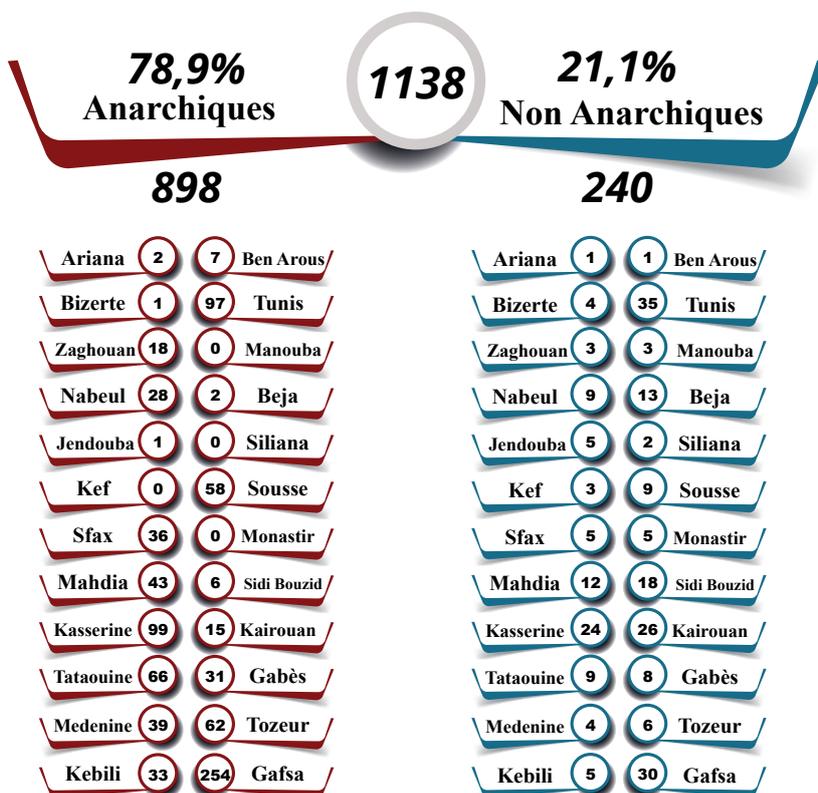
Le gouvernorat de Gafsa est à nouveau au sommet de l'ordre des actions protestataires, il a connu à lui seul 284 contestations, ce qui représente environ 25% du total enregistré durant le mois de Mars 2021. Le gouvernorat de Tunis est arrivé en deuxième position avec 132 mouvements de protestation, ensuite vient le gouvernorat de Kasserine avec 123 manifestations, le gouvernorat de Tataouine, qui a connu un retour d'EL Camour avec 75 mouvements de protestation, le gouvernorat de Tozeur avec 68 manifestations, et le gouvernorat de Sousse avec 67 protestations...

Ce mois de Mars 2021 a connu pratiquement la même cartographie de protestations que les mois précédents, en préservant les zones de contestation "usuelles", qui sont chacun des gouvernorats de Gafsa, de Kasserine, de Sidi Bouzid et de Tunis (considérée comme centre du pouvoir et emplacement de la plupart des sièges des ministères, établissements et institutions officielles).

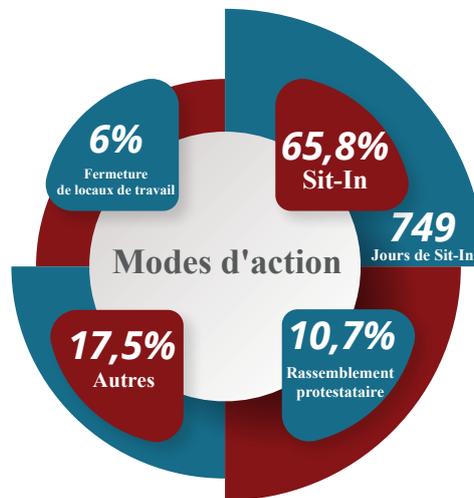




Les manifestations du mois de Mars 2021 ont été, dans leur globalité, instantanées et spontanées et soit en réaction à l'échec de la mise en œuvre d'un accord ou de la mise en œuvre des promesses du gouvernement, soit en raison d'interruptions de l'eau potable, soit une demande d'emploi ou la régularisation des situations professionnelles. Et ces mouvements ont été dans les limites des 926 mouvements de contestation en comparaison aux 212 actions organisées liées à des mouvements des ouvriers et ouvrières de chantier urbain, des enseignants contractuels ou suppléants.

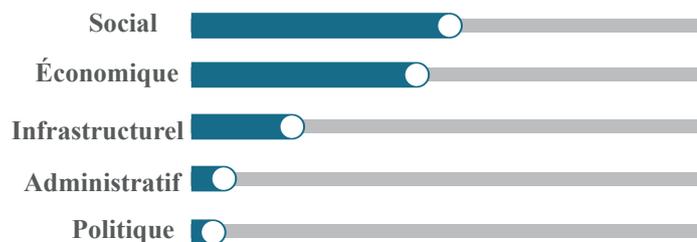


Pour le troisième mois consécutif, le « sit-in » en tant que forme de protestation est resté l'une des options les plus marquantes adoptées par les acteurs sociaux dans leurs mouvements, puisque ce mois de Mars a enregistré 749 jours de sit-in, ce qui représente 65,8. % du total des formes de protestation connues au cours du mois.

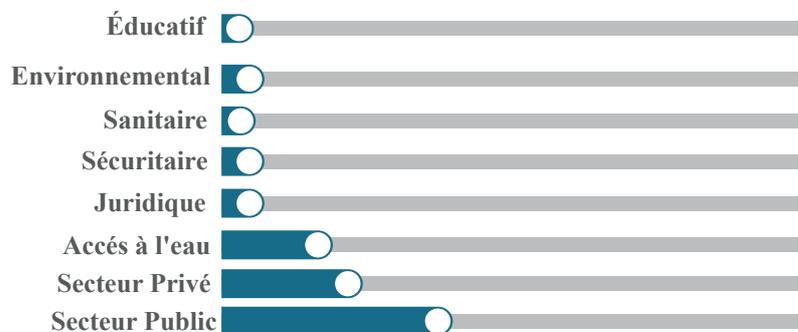


Les revendications des manifestants au cours du mois de Mars 2021 ont concerné principalement ce qui est socio-économique, (au total, 76% des mouvements enregistrés : 42% social et 34% économique), suivis des mouvements liés à l'infrastructure des routes, à l'isolement des régions, au transport et à la connexion à un réseau d'eau et d'électricité ... Par ailleurs, 4% des protestations au cours du mois de Mars ont été de nature politique.

Typologie	Pourcentage
Social	42 %
Économique	34 %
Infrastructurel	15 %
Administratif	6 %
Politique	4 %



Secteur	Pourcentage
Educatif	4 %
Environnemental	8 %
Sanitaire	4 %
Sécuritaire	5 %
Juridique	8 %
Accès à l'eau	11 %
Agricole	9 %
Transport	5 %
Secteur Privé	16 %
Secteur Public	36 %



Comme les mois précédents, la plupart des revendications ont été dirigées vers le gouvernement ou l'autorité centrale présents dans plus de 75% des revendications sociales, suivi de celui de la collectivité régionale de 15%, suivi de l'employeur à 7%, les institutions privées ont représenté 8% et 3% des demandes sont adressées à la Société Phosphate Gafsa de même que les gouverneurs, la magistrature et la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution de l'Eau.

Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements	
Employés	14 %
autres citoyens	14 %
Travailleurs	13 %
Chômeurs	13 %
Jeunes	12 %
Habitants	10 %
Enseignants	7 %
Agriculteurs	7 %
Diplômés chômeurs	7 %
Conducteurs	6 %

Les espaces de protestation	
Routes	25 %
Médias	18 %
Siège du Gouvernorat	14 %
Réseaux Sociaux	13 %
Siège de product	12 %
Sièges des Délégations	9 %
Espaces de Travail	8 %
Sièges des ministères	7 %
Institutions éducatives	7 %
Locaux de la CPG	6%

Comparatifs des données durant la même période 2018-2019-2020-2021



Le mois de Mars 2021 a connu l'arrivée de 338 migrants non-réglementaires tunisiens sur les côtes italiennes contre 60 arrivants durant le même mois de l'année 2020 et 85 arrivants durant Mars 2019 ce qui implique l'augmentation du nombre d'arrivants durant le premier semestre 2021 à 1082. Suite aux conditions climatiques qui ont caractérisé ce mois les migrants sont arrivés sur les côtes italiennes pendant 13 jours seulement. Par ailleurs, les tunisiens ont représenté 15% de l'ensemble des arrivants durant cette année 2021.

LA DISTRIBUTION DES ARRIVANTS SUR LES CÔTES ITALIENNES SELON LES MOIS DURANT 2021

	MINEURS NON-ACCOMPAGNÉS	MINEURS ACCOMPAGNÉS	FEMMES	HOMMES	LES ARRIVANTS
FÉVRIER	107	12	16	525	660
MARS	74	7	11	246	338

Durant le premier trimestre de 2021, le nombre des arrivants sur les côtes italiennes a atteint 1082 dont 113 mineurs représentant 19,68% de l'ensemble des migrants non-réglementaires.

Les opérations interceptées par région

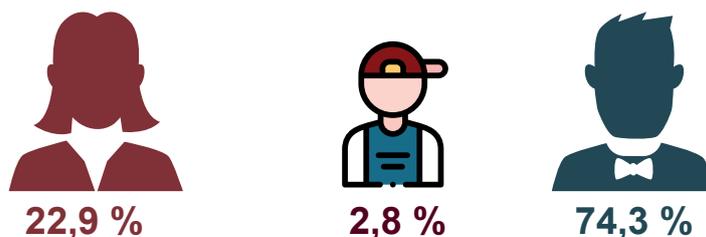
	Bizert	Tunis	Nabeul	Sousse	Monastir	Mahdia	Sfax	Gabes	Médenine
Mars	-	5,1%	20,51%	7,6%	2,5%	12,8%	52,2%	-	-

L'absence de données concernant diverses régions n'indique en aucun cas qu'elles n'ont pas connues de tentatives de migration non-réglementaire. Par ailleurs, la région de Sfax a connu un taux record d'opérations interceptées durant ce mois de Mars avec 52.2%. Ce premier trimestre 2021 s'est caractérisé par le nombre record d'opérations interceptées : 166, soit une augmentation de 225% par rapport à 2020. Le nombre de migrants interceptés a atteint les 2618 ce qui prouve, encore une fois, l'importance des pressions que subit la Tunisie afin de surveiller les côtes ainsi que le degré de réponses et de coopération des instances tunisiennes à travers la mobilisation de moyens humains, logistiques et techniques extraordinaires dans les opérations d'interception.



Les migrants selon les nationalités

Les migrants non tunisiens interceptés ont représenté 53.3% de l'ensemble. Cette donnée était prévisible pendant les périodes climatiques moins attractives pour les migrants tunisiens.



Les migrants selon le genre

Le pourcentage de migrantes interceptées a connu une augmentation durant ce mois de Mars 2021 pour atteindre 22.9%. Cette augmentation a eu pour origine la participation massive du genre féminin d'origine subsaharienne vue la précarité que vivent ces femmes en Tunisie.

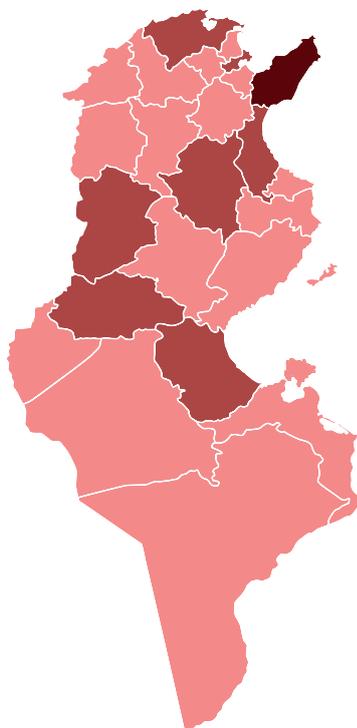


Le mois de mars a connu une activité accrue des unités sécuritaires terrestres qui se sont mobilisées massivement afin d'intercepter les opérations de migration avant leur départ et ce, en ayant recours à des moyens logistiques et humains très importants.

Mois	Nombre des disparus	Nombre des Victimes
Janvier	2	2
Fevrier	22	28
Mars	0	39
Total	24	69

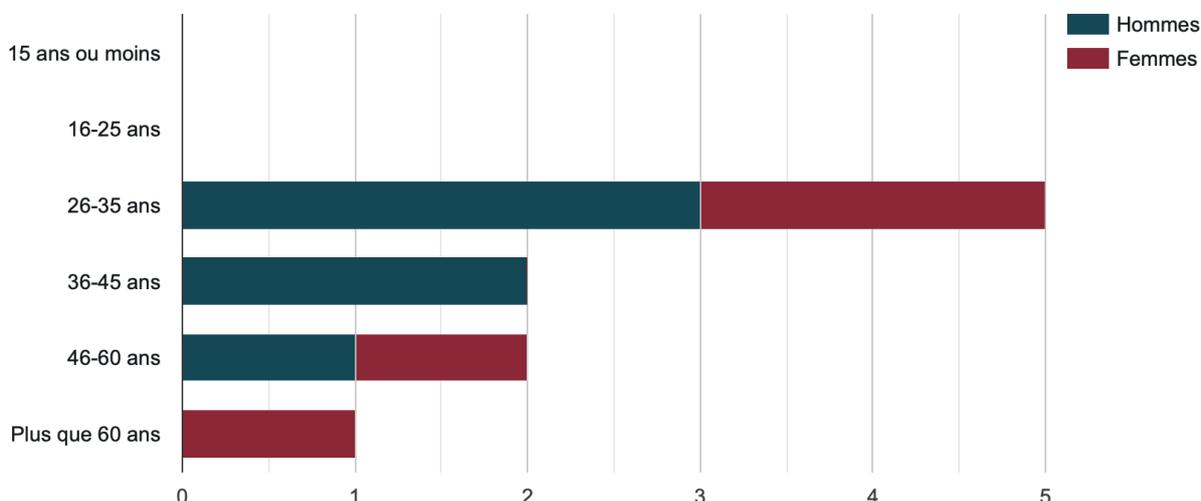
La migration non-réglementaire est accompagnée d'histoires et de tragédies sur lesquelles il faut s'attarder avec ce dont nous disposons comme données puisque le résultat de notre veille durant le premier semestre de 2021 a montré que 69 migrants sont morts et 24 autres sont encore disparus sur les côtes tunisiennes. Ces chiffres nous montrent que l'attention se porte plus sur la veille et l'interception au mépris de la recherche et le sauvetage et que les moyens logistiques et techniques sont mobilisés majoritairement pour l'interdiction.

Les suicides et tentatives de suicide

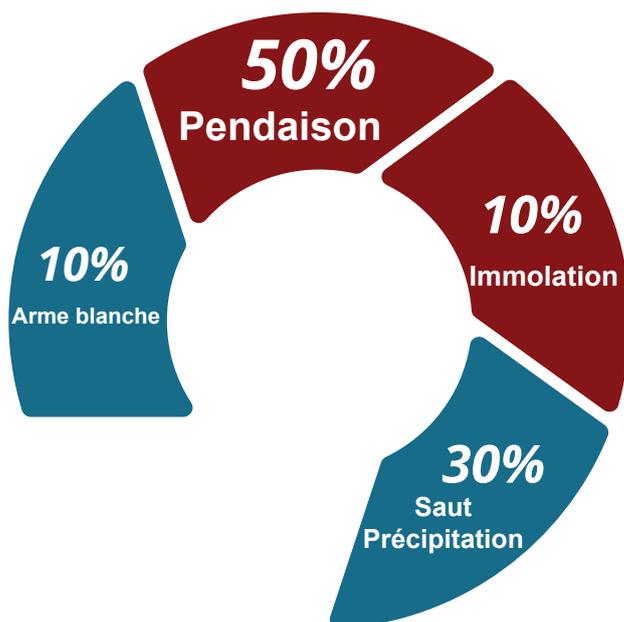


En Mars 2021, environ 10 actes de suicide et de tentative de suicide ont été relevés dont 6 hommes et 4 femmes parmi elles une femme âgée de plus de 60 ans et touchant principalement la tranche d'âge entre 26 et 35 ans. Environ la moitié des actes de suicide et de tentative de suicide ont eu lieu par pendaison et le reste soit par immolation soit par saut et précipitation ou par un objet pointu.

Les incidents de suicide et de tentative de suicide ont eu lieu dans les gouvernorats de Bizerte, Nabeul, Kasserine, Tunis, Sousse, Monastir, Gabès et Gafsa.



	15 ans ou moins	16-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-60 ans	Plus que 60 ans
Hommes	0	0	3	2	1	0
Femmes	0	0	2	0	1	1
Total	0	0	5	2	2	1



RAPPORT SUR LA VIOLENCE

La violence est apparue tout au long du mois de Mars 2021 dans tous les domaines, affectant toutes les régions et tous les groupes d'âge. Notre attention dans ce rapport mensuel de la violence ne se porte pas sur l'aspect quantitatif, bien qu'il soit important, étant donné que les chiffres peuvent être bien supérieurs à notre veille à travers l'échantillon sur lequel nous travaillons, mais notre attention se porte sur le niveau qualitatif des manifestations de violence et de leur occurrence. L'augmentation du niveau de violence verbale au sein des institutions souveraines et son évolution en violence morale et matérielle se répercutent sans aucun doute sur la victime, le citoyen, affecte sa structure mentale et psychologique et alimente sa réaction violente et la contestation à caractère violent, dans l'exemplarité de ses dirigeants et élites.

Paysage de la violence

La mi-mars a été la période de pointe pour le niveau de violence, morale et matérielle sans oublier les discours de haine parmi les parlementaires. Ce discours s'est presque répandu dans la rue, où les gens ont vu une exposition de camps opposés sur la voie publique, soulevant des slogans hostiles les uns aux autres accompagnant une vague de mobilisation et d'incitation sur les pages Facebook et invitant le citoyen à choisir entre « deux camps ».

L'affaire ne s'est pas arrêtée à l'implication de la rue dans le conflit politique, mais un député a tenté de transgresser une loi, la mesure S17 à la frontière. Cette dernière, aussi injuste soit-elle, elle symbolise pourtant l'Etat de droit. L'opposition à cette loi ne s'est pas faite sous la coupole du parlement ni par des plaidoiries devant les tribunaux mais par la force quand ce dit député au Parlement a tenté d'intervenir dans le travail de la police des frontières et d'imposer le passage des frontières d'une femme sujette à cette mesure restrictive par la force par violation de la souveraineté de l'aéroport. Cet incident dangereux a été suivi d'évolution dangereuse au Parlement, où les députés ont échangé des violences morales et matérielles et des discours de haine, ce qui a doublé le volume d'incitation et de discours haineux sur les réseaux sociaux. Ce climat a caractérisé l'espace public et la violence politique, le discours discriminatoire et la haine ont dominé les événements tout au long de ce mois de Mars 2021.

Ce vaste théâtre de violence peut avoir des répercussions plus tardives qui peuvent caractériser les mouvements de protestation, d'autant plus que la plupart de ces mouvements ont commencé à être témoins d'une tendance à la violence depuis environ un an, selon la veille mensuelle des manifestations que nous assurons. En effet, les protestations anarchiques à tendance violente ont augmenté d'environ 72% en Avril 2020 à environ 92% en Février 2021. Cette nouvelle configuration des protestations a été mise en évidence lors des manifestations de Janvier 2021, qui se sont accompagnées de casses et d'attaques contre des propriétés publiques et privées.

Récolte de mars

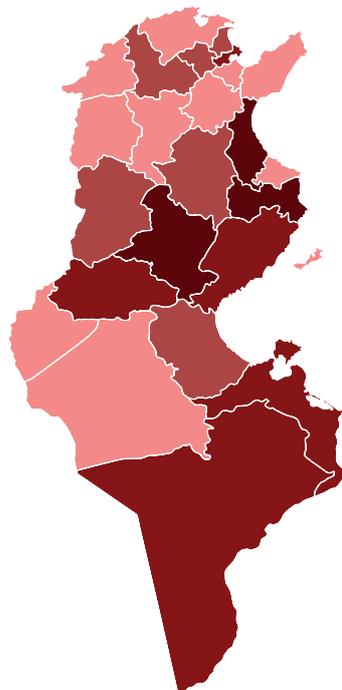
Pendant ce temps, les manifestations de la violence criminelle et la diversité de ses victimes, en particulier de groupes vulnérables, n'ont pas été absentes du paysage national.

Le plus frappant fut que l'enfant est devenu à son tour un bourreau puisque des meurtres commis par des adolescents ont été signalés, comme le meurtre d'un adolescent poignardé avec un couteau par un jeune homme à Mahdia, et à Sousse, un autre adolescent a été tué avec des pierres. Des cas de violence contre des nourrissons (deux nouveau-nés) ont également été relevés : la vente d'une petite fille d'un an et demi à Sbeikha et la tentative de vendre un bébé à Sousse ont été déjouées. Un nouveau-né a été jeté dans la rue à Nabeul.

Les crimes sexuels ont, une fois de plus, touché des mineurs : une adolescente de 14 ans a été violée à Sousse, une mineure a été enlevée et violée à Nabeul, une écolière de 10 ans a été harcelée par le gardien d'école à El Souassi et une mineure a été violée par un toxicomane dans la zone périurbaine de la capitale.

La violence a également visé des établissements ainsi que des travailleurs à l'intérieur de ces institutions : la municipalité de Sidi Ali Bin Aoun a été incendiée, vandalisée et attaquée, une école de la région de Lella à Gafsa ainsi qu'une école de la ville d'El-Ayoum à Kasserine ont été pillées et vandalisées. Un employé de l'école de Kasserine a été victime d'une attaque au couteau par un inconnu à l'intérieur de l'école. Cette attaque a également visé un agent de santé de l'hôpital orthopédique d'Al-Kassab par les accompagnants d'un patient.

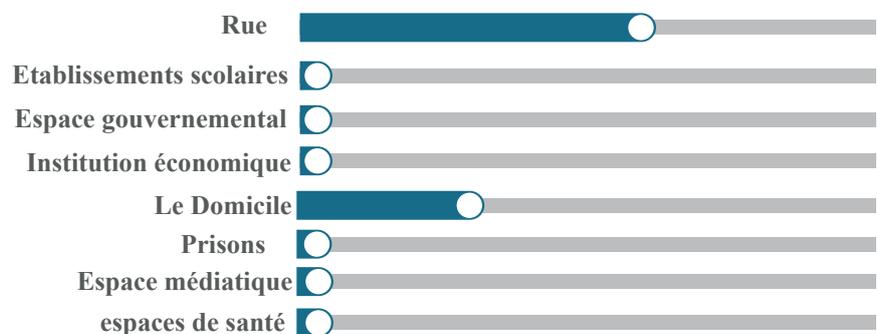
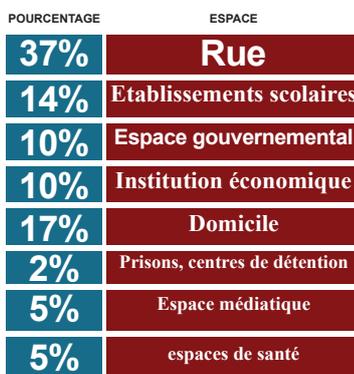
Parallèlement, des cas de violence affectant le gagne-pain quotidien du citoyen et son environnement ont également été signalés, en violation flagrante de la loi à travers la violence économique (en particulier le monopole) et environnementale (non-respect de la loi relative à l'élimination des déchets) menaçant la vie du citoyen et son environnement.



Les chiffres mis en exergue par le processus de veille ont indiqué que 57% des incidents de violence signalés ont été commis par des hommes et que 57% de ces incidents ont été également sous la forme de violence collective.

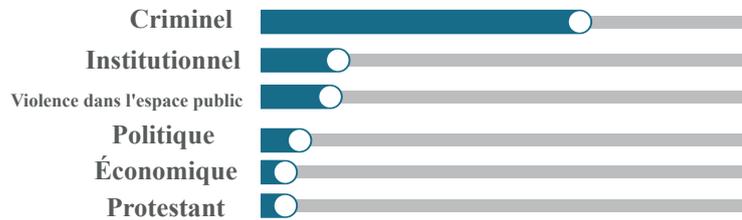
La cartographie des violences observées tout au long du mois de Mars 2021 a montré que 16 gouvernorats ont été le théâtre de violences.

Le pourcentage le plus élevé a été à hauteur de 12% du nombre total de violences relevées au niveau national dans les gouvernorats de Tunis, Mahdia et Sidi Bouzid respectivement suivi par le gouvernorat de Sousse avec 9% puis par le reste des gouvernorats à des degrés divers.



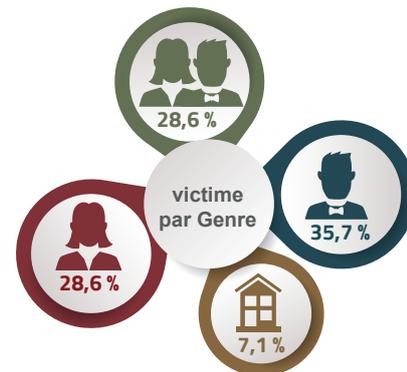
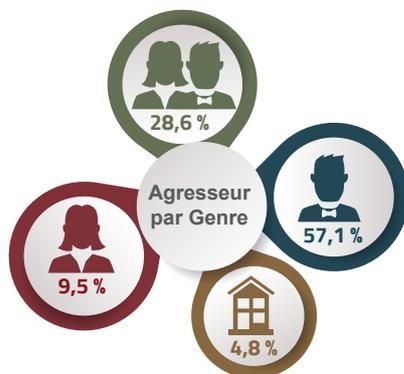
La rue a représenté une scène importante de violence avec environ 37% de l'ensemble des actes de violence enregistrés, suivie par l'espace domestique à hauteur de 17% et des espaces éducatifs, gouvernementaux, économiques et médiatiques, à des degrés divers.

SECTEUR	POURCENTAGE
Criminel	54 %
Institutionnel	19 %
Violence dans l'espace public	10 %
Politique	7 %
Économique	5 %
Protestant	5 %



La violence criminelle vient en premier avec un taux de 57%, suivie de la violence institutionnelle avec 19% puis de la violence politique et économique et d'autres types de violence, à des degrés divers.

En fin de compte, la crise globale que traverse le pays a commencé à alimenter les manifestations de violence dans divers domaines et espaces et sur la base de la théorie de l'influence et de la vulnérabilité, on peut dire que le discours croissant de violence, de marginalisation et de haine des politiciens multipliera les répercussions de cette violence dans la rue et cela pourrait caractériser les réactions protestataires dans les prochains jours.



Conclusion

Il est important de rappeler que la situation générale dans laquelle le pays vit depuis plus de deux mois est instable et caractérisée par beaucoup d'ambiguïté et un très haut niveau de rivalité entre les partis politiques. Cette situation fait que le pas du dialogue national et des tentatives de comblement de l'écart entre les positions demeurent très difficiles .. Une situation qui aura sans aucun doute des répercussions et qui représenterait aussi un nouveau déclencheur pour une nouvelle vague de mouvements qui pourrait coïncider avec la troisième vague du Coronavirus émergent.

NOUVELLE MÉTHODOLOGIE DE CALCUL SCIENTIFIQUE :

À partir du mois de Mars, l'Observatoire Social Tunisien du Forum tunisien des droits économiques a adopté une nouvelle méthodologie de calcul scientifique dont voici les bases :

Définitions :

Mouvements instantanés: caractérisés par la surprise et la vitesse de mouvement résultant de la colère de la foule et de la gronde qu'elle génère mais sont limités dans le temps et l'espace. Ce type de mouvement cherche à mobiliser l'attention et la mobilisation sociale et se caractérise par leur nature pacifique, Cependant, ces mouvements varient dans les paramètres de développement de la protestation, y compris le recours à la violence.

Mouvements planifiés : mouvements qui étaient essentiellement instantanés mais qui ont évolué et développé des mécanismes d'action dans le temps et l'espace et ont pu acquérir la capacité d'organisation et de préparation d'une et chercher à développer des contre-mobilisation mais restent essentiellement pacifiques.

Ils se distinguent par leurs moyens organisationnels et leur capacité à assurer son action continue et la mobilisation pour les mêmes raisons.

Mouvements anarchiques (violents) : ce sont des mouvements qui font de la contre-violence l'un de leurs mécanismes d'action et sont souvent des réactions directes employant tous les moyens pour la confrontation et l'atteinte de leurs objectifs mais ils manquent souvent d'éléments d'organisation, de programme et de moyens clairs.

La méthodologie de Calcul :

L'unicité d'un mouvement est définie par un mode d'action, un lieu et une journée.

Une protestation se déroulant dans plusieurs lieux sera comptabilisée comme étant plusieurs mouvements.

Un mouvement ayant lieu sur plusieurs jours sera comptabilisé chaque jour.

Une protestation utilisant différentes modes d'action sera comptabilisée une fois pour chaque action.

MÉTHODOLOGIE DE VEILLE DE LA MIGRATION NON RÉGLEMENTAIRE

- Les opérations d'interception : la veille repose sur les rapports du Ministère de l'Intérieur et les déclarations du porte-parole de la Garde Nationale dans les divers médias. Dans la plupart des cas, ils n'incluent pas de données détaillées (genre, tranches d'âge, pays d'origine des migrants ...)
- Les arrivées sur les côtes européennes : Plusieurs structures émettent des données numériques sur les arrivées en Europe, comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation Internationale pour les migrations, les Ministères de l'Intérieur des pays européens et l'Agence Européenne de Surveillance des côtes.
Les chiffres présentés restent approximatifs et nécessitent une mise à jour continue selon les données publiées par les structures officielles et civiles qui peuvent être édités dans des rapports ultérieurs mais qui fournissent une lecture de l'évolution et du changement de la dynamique de la migration non-règlementaire.
- Les chiffres invisibles : ce sont le nombre de migrants qui atteignent les côtes européennes sans passer par les autorités locales ou les structures internationales et ne se retrouve pas dans un recensement. Ce sont des chiffres importants et qui diffèrent selon les tactiques des réseaux des passeurs de migrants. Il comprend également des opérations de départ depuis les côtes tunisiennes qui réussissent à échapper au contrôle sécuritaire strict ou celles dont le passage est intercepté sans émettre de rapports ou sans les annoncer.